SECRETARY-GENERAL'S PEACEBUILDING FUND
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET

DOCUMENT DE PROJET PBF

Longueur : Max. 12 pages (plus page de couverture et annexes)

Pays : Tchad	
TITRE DU PROJET : Projet de consolidation de la paix à travers l'adaptation au changement climatique et la résilience des moyens d'existence des populations de la région du lac Tchad **NUMERO Projet / MPTF Gateway : PBF/TCD/A-1: 00113268**	
Modalité de financement PBF: ☒ IRF ☐ PRF	**Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire ("Trust fund"):** ☐ Fonds fiduciaire pays ☐ Fonds fiduciaire régional **Nom du fonds fiduciaire:**
Liste de toutes les agences récipiendaires des fonds PBF (en commençant par l'agence chef de file), avec le type d'organisation (ONU, ONG etc): **OIM (lead), FAO et HCR** **Liste d'autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux) :** **Acteurs gouvernementaux:** Ministère des Affaires Étrangères, Ministère de l'Économie et de la Planification du Développement, du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Gouvernance Locale, Ministère de la Femme, de la protection de la petite enfance et de la solidarité nationale, Ministère de la Justice, garde des sceaux et chargé des droits humains, Ministère de la Production, de l'Irrigation et des Équipements agricoles, du Ministère de l'Élevage et des Productions Animales, du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche, de la Commission Nationale d'Accueil et Réinsertion des Réfugiés et des Rapatries, de la Direction des Ressources en Eau et de la Météorologie, de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), des Institutions de Recherche, des Médias. **Acteurs locaux :** Cellule de Liaison d'Information des Associations Féminines au Tchad (CELIAF), le Conseil National des Femmes leaders du Tchad (CNFLT) et le Conseil National Consultatif Jeunes (CNCJ).	
Date estimative de début du projet[1]: 4 décembre 2018 **Durée du projet en mois :[2] 18 mois + 6 mois (nouvelle date de fin : 30 Décembre 2020.** **Zones géographiques de mise en œuvre du projet :** Le Lac Tchad, avec plus précisément une mise en œuvre dans la cuvette sud du Lac (Canton de Bol) et la berge du nord (Canton de BagaSola)	
Est-ce que le projet fait part d'une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF : ☐ Initiative de promotion du genre ☐ Initiative de promotion de la jeunesse ☐ Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix) ☐ Projet transfrontalier ou régional	

[1] Note: actual commencement date will be the date of first funds transfer.
[2] Maximum project duration for IRF projects is 18 months, for PRF projects – 36 months.

Budget total du projet PBF* (par agence récipiendaire) :
OIM: $ 915 091
FAO: $ 875 105
UNHCR: $ 698 710
Total PBF: $2,488,906
**Le budget total approuve et le transfert de la deuxième tranche, ou toute tranche subséquente sont conditionnelles, et sujettes à l'approbation de PBSO, et a la disponibilité des fonds dans le compte de PBF*

Toute autre source de financement existant pour le projet (montant et source) :
Budget total du projet :

PBF 1ère tranche:	**PBF 2ème tranche*:**	**PBF 3ème tranche*:**	**__ tranche**
OIM: $ 640 564 FAO: $ 614 553 HCR: $ 467 005 **Total : $1,722,121**	OIM: $ 274 527 FAO: $ 260 552 HCR: $ 231 705 **Total: $766,785**	XXXX: $ XXXXXX XXXX: $ XXXXXX XXXX: $ XXXXXX	XXXX: $ XXXXXX XXXX: $ XXXXXX XXXX: $ XXXXXX

Deux-trois phrases avec une brève description du projet et une explication succincte de la façon dont le projet est rapide, catalytique et tolérant au risque / innovant:
Orienté vers la région du Lac Tchad, le projet s'engage à développer des processus de dialogue, de résolution de conflits et de développement communautaires et inclusifs pour la réintégration efficace et adaptée aux différents contextes toutes les populations présentes dans la région suite à l'accroissement de l'insécurité et des retournés ; en particulier la cuvette sud de Bol, et dans la berge nord de BagaSola. Ce projet est d'une d'une importance primordiale pour stabiliser cette région en augmentant la résilience des moyens d'existence face au changement climatique et les conflits.

Résumez le processus de consultation dans le pays et le processus d'endossement préalable à la soumission à PBSO, y compris à travers la revue / consultation du Comité de pilotage PBF s'il existe.
Les organisations partenaires, OIM, HCR et FAO se sont réunis à plusieurs reprises pour développer ensemble le projet en entier ; disposant chacune d'un sous-bureau dans la zone d'intervention, des analyses et des données pertinentes ont pu être partagées. Les différents Ministères, y compris les Ministères de la Femme, de la Justice et de l'Administration du Territoire ont été consultés ainsi que les acteurs de la société civile dans le domaine du genre et des jeunes.

Marqueur genre du projet[3] : 2 ___
Spécifiez le pourcentage et le montant du budget total du projet alloues aux activités qui ont un lieu direct avec l'égalité entre les sexes / renforcement des capacités des femmes : $782,950.00 soit 45.08% du budget des outcomes 1 et 2

[3] **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).
Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes
Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière a l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 15% du budget total).

Marqueur risque du projet[4] : 1 _____	
Sélectionnez le domaine d'intervention prioritaire (« focus area ») de PBF qui résume le mieux le sujet du projet (choisissez seulement un domaine[5]) : 2.3 _____ Le cas échéant, le résultat de l'**UNDAF** auquel le projet contribue: Résultat **2** Le cas échéant, **Objectif de Développement Durable** auquel le projet contribue: 1, 2, 5, 7, 10, 13, 15, 16	
Type de soumission : **Nouveau projet** ☐ **Révision de projet** ☒	**S'il s'agit d'une révision de projet, sélectionnez tous les changements qui s'appliquent et fournissez une justification brève en bas:** **Extension de la durée :** ☒ Durée additionnelle du projet en mois : **+ 6 mois (nouvelle date de fin : 30 Décembre 2020)** **Changement de résultat / sujet :** ☐ **Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :** ☐ **Budget PBF additionnel :** ☐ Budget additionnel par agence récipiendaire: **USD XXXXX** **Justification courte pour la révision:** **Le « Projet de consolidation de la paix à travers l'adaptation au changement climatique et la résilience des moyens d'existence des populations de la région du lac Tchad** est en train d'être mis en œuvre conformément au cadre logique du dit projet. Cependant, le délai initialement prévu ne peut pas permettre d'achever les activités du projet dans le temps imparti, soit fin Juin 2020 étant donné qu'en mai 2020, le taux de mise en œuvre se tenait en effet à 78%. Les raisons principales conduisant à cette demande d'extension sont les suivantes : 1) La situation sécuritaire dans la province du Lac notamment dans les iles n'a pas permis de mettre en œuvre une partie des activités du résultat 2 (Développer des moyens d'existence alternatifs durables pour adapter les 10 communautés cibles y compris les autochtones, les réfugiés et les PDI retournés et des retournés au changement environnemental, promouvant la cohésion sociale et la pérennisation de la paix) à savoir : • L'Appui des bénéficiaires en matière d'intrants agricoles et d'appui conseils pour les bonnes pratiques de production, stockage, transformation et commercialisation ;

[4] 0 = risque faible pour l'attente des résultats
1 = risque moyen pour l'attente des résultats
2 = risque élevé pour l'attente des résultats
[5] (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique
(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits
(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux
(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;
(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

	• Le renforcement de capacités des groupements sur la gestion des micros-financement, formation de base sur l'établissement et la comptabilité de base pour des commerces individuels et collectifs • L'Appui des communautés et les femmes à travers une dotation financière, l'épargne et l'accès aux services financiers pour la réalisation d'activités génératrices de revenus ; les activités suivantes seront mises en œuvre 2) Sur le terrain, la FAO et son partenaire de mise œuvre ont souvent rencontrés des difficultés pour travailler avec 3 communautés qui résident sur les iles de Koulfoua 1 et 2 et Fitiné exposées à une insécurité qualifiée de substantielle (niveau 4) par UNDSS. Avec la récente dégradation de la situation sécuritaire, le gouvernement du Tchad considère désormais les iles comme « zone d'opération » militaire et une grande partie des populations concernées a été relocalisée sur la terre ferme autour de Bol, notamment dans les sites de Kaya et Yakoua où nous pouvons travailler en accord avec les consignes de UNDSS. Les populations des îles qui se sont déplacées sur les sites précités, sont dans un dénuement sérieux, a reconnu le Chef de canton de Bol, lors de la mission du projet menée par la FAO sur le site en Juin 2019. Par conséquent, nous sommes engagés à poursuivre nos activités avec les communautés originaires de ces iles initialement ciblées, mais désormais relocalisées au niveau de la terre ferme dans les zones de Kaya et Yakoua. Cette option avait fait aussi l'objet des échanges entre les agences récipiendaires et le secrétariat du PBF au cours des réunions du Comité Technique du Projet et de la 1ere réunion de coordination avec le Secrétariat du PBF à Ndjamena le 22 janvier 2020. 3) Pour le HCR, l'accès aux sites (Dar Salam, Dar Nahim, Dar Al hamne, Dar Elkher) se trouvent être entravé à cause de leur proximité avec le Quartier General des opérations militaires où s'etait installé le chef de l'Etat. Rappelons aussi que dans le secteur de Livelihood, la plupart d'activités agricoles se passent dans la berge nord du Baga Sola (Litri, Kaiga Ngouboua, Kaiga Kindjiria Tcoukoutalia et Ngouboua) qui sont les zones dans lesquelles les activités humanitaires suspendues bien avant les derniers développements sécuritaires. Les activités de pêche quant à elles sont toutes mises en veille car l'évacuation des zones insulaires ordonnée par le Gouvernement a contraint les bénéficiaires à regagner les sites/camp. 4) Il s'y ajoute que le contexte actuel dans lequel nous travaillons suite au COVID-19 va entrainer quelques lenteurs étant donné qu'en vertu de notre plan de continuité des opérations qui est déclenché, certains facteurs de protection contre la propagation du virus seront désormais internalisés dans nos opérations et ne nécessiteront pas de couts additionnels. Il s'agit d'effectuer des messages de

	sensibilisations sur le Covid-19 avec les multiplicateurs du projet auprès des communautés cible en appui avec la Délégation de la Santé du Lac. Les activités de sensibilisation dans le cadre de la prévention/lutte contre le COVID-19 se poursuivent également dans les camps de réfugiés de Dar Es Salam ainsi que dans les villages environnants et sur les sites des IDPs. Elles touchent plusieurs personnes (hommes, femmes, filles et garçons). Ces activités de sensibilisation peuvent servir dans le cadre du projet PBF et bénéficier à toutes les communautés sans fonds supplémentaires. Il faut aussi noter que la situation actuelle liée au COVID-19 nécessite des ajustements concernant l'implémentation de certaines activités à savoir : • Les activités sur le Résultat 1 ont été suspendues temporairement jusqu'à la levée des restrictions de rassemblement. Néanmoins nous sommes déjà à l'étude d'autres types d'activités sur ce résultat afin de poursuivre les progrès réalisés avec notamment un nombre de participants réduits. • A cause des restrictions de mouvement actuellement en place, les appuis de distribution d'équipements vont courir un délai d'au moins un mois. • Le HCR a revu sa stratégie de mise en œuvre de ses activités. Ainsi, les formations des comités se feront en échelle et respectant l'interdiction des regroupements et le nombre de 50 personnes avec les distances régulier d'un mètre comme le dit les consignes de lutte contre le COVID-19. Les sensibilisations de masse ont fait place aux sensibilisations de porte en porte. • En plus, pour prévenir et répondre à la pandémie COVID-19, le gouvernement a pris certaines mesures, dont la limitation des déplacements des réfugiés en dehors du camp. Au regard du contexte actuel, et d'entente parties, nous souhaitons obtenir l'approbation de procéder à l'extension du projet sans coût additionnel pour six (6) mois. Cette extension permettra à la FAO de non seulement finaliser les activités dans les autres sites qui sont déjà presque à terme, mais aussi de renforcer l'appui dans les sites de relocalisation à Kaya et Yakoua. Pendant cette période de maximum 6 mois, le projet compte : • Lancer les achats de matériels d'appui aux groupements des sites de Kaya et Yakoua ; • Organiser la distribution des matériels et du cash aux membres des groupements des 2 nouveaux sites ; • Faire le suivi post distribution des matériels et équipements • Renforcer les capacités des groupements bénéficiaires en gestion des comptes d'épargne et de crédit.

	Afin de maximiser la coordination des activités, l'OIM, le HCR et la FAO continueront la collaboration afin de clôturer le projet dans le respect des délais attribués par cette potentielle extension. Il sera question de remplir les taches fixées sur la matrice des indicateurs pour les nouvelles localités de Yakoua et Kaya tout en assurant le suivi des activités afin d'éviter d'éventuels retards. L'appui technique et logistique des agences seront donc disponible pendant cette extension. L'équipe conjointe poursuivra aussi la collaboration avec le Secrétariat du PBF durant toute la phase de mise en œuvre finale des activités de ce projet. *NB : s'il s'agit d'une révision, montrez tout changement du document projet en rouge ou en MODE REVISION. Veuillez également inclure un nouveau cadre de résultat et budget en indiquant de manière claire les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.*

SIGNATURES DU PROJET :

AGENCE RECIPIENDAIRE[6]	Représentant du gouvernement national
Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) *Name of Representative* *Signature* [redacted] *Name of Agency* *Date et tampon:*	*Nom :* Dr [redacted] *Signature* *Titre :* Ministre *Date et tampon :* 09.07.2020
AGENCE RECIPIENDAIRE **Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés (UNHCR)** *Name of Representative* *Signature* [redacted] *Name of Agency* *Date et tampon:*	**Peacebuilding Support Office (PBSO)** *Name of Representative* Oscar Fernandez-Taranco *Signature* [redacted] Assistant Secretary-General, Peacebuilding Support Office ***Date & Seal*** 16 July 2020
AGENCE RECIPIENDAIRE **Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)** *Name of Representative* *Signature* [redacted] *Name of Agency* *Date et tampon:*	**Coordinateur Résident** *Nom* *Signature* [redacted] *Date & tampon* 15.07.20

I. Contexte de consolidation de la paix et justification pour l'appui de PBF (4 pages max)

a) Un résumé succinct de l'analyse des conflits et le lien entre les conclusions de l'analyse et le projet. Comment le projet compte-il répondre aux causes structurelles et facteurs principaux de tensions / conflits ? Fournissez une analyse des acteurs clefs et parties prenantes principales qui ont un impact ou sont touchés par les facteurs principaux de tensions auxquels le projet va répondre. Cette analyse doit être sensible aux questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes.

Aperçu de la situation

Depuis le début des années 1990, le Tchad fait face à une série de conflits étroitement liés aux changements climatiques et exacerbés par certaines situations d'insécurité. Le cas de Boko Haram (BH) est actuellement la principale cause d'instabilité sécuritaire causant de nombreux réfugiés, déplacés internes (PDI) et retournés dans la zone du Lac Tchad, une zone sévèrement affectée par le dérèglement climatique (baisse des eaux du lac). Les forts déséquilibres entre les richesses naturelle du pays, l'accès à l'eau et aux terres cultivables causés notamment par la forte croissance démographique (3.1%) ne sont pas des phénomènes nouveaux et contribuent largement aux conflits entre populations tchadiennes, les réfugiés, les PDI et les retournés particulièrement dans la zone du Lac Tchad.

Cette situation de sévère vulnérabilité subite par les différentes populations demande une réponse adéquate pour surmonter les défis et assurer une meilleure cohésion basée sur une meilleure gestion des ressources naturelles. Une attention particulière doit être dédiée aux femmes et jeunes filles qui sont souvent laissées pour compte dans le processus de décision aux seins des communautés principalement dû aux normes culturelles et de société.

Analyse du conflit

Les activités violentes et meurtrières de Boko Haram sont depuis 2012 à l'origine d'une crise ayant entrainée d'importants mouvements de population ; notamment le départ de 76 à 99% des habitants des îles vers la terre ferme au Sud[6], l'arrivée des réfugiés du Nigeria et du Niger au Nord ainsi que les déplacés internes (PDI) et des retournés d'autre part. Ce rapide accroissement démographique a eu par la suite des impacts très importants sur la gestion des maigres ressources naturelles qui sont par conséquent source de conflit et de tensions entre les différentes communautés désormais présentent dans la zone. Par conséquent, trois causes fondamentales se doivent d'être misent en avant pour mieux cerner la dynamique conflictuelle et en fin de compte apporter des réponses adaptées et efficaces :

(i) **La rareté des ressources naturelles** principalement due à la pression accrue sur celles-ci par les différentes populations vivant dans la zone fait figure de catalyseur de conflits ou tensions intercommunautaires. Le manque de développement de la zone

[6] Evaluation multisectorielle dans les îles de retour du Lac Tchad, Département du Mamdi, Tchad, REACH Avril 2018

dû à la fragilité sécuritaire ne fait qu'alimenter les mauvaises relations entre communautés dont le principal moyen de subsistance est le lac et les activités agropastorales[7]. Malgré une intervention importante des acteurs humanitaires visant à alléger l'impact de la situation climatique et sécuritaire, certains préjugés poussent les populations autochtones à penser que seuls les réfugiés, PDIs et les retournés arrivés dans la zone bénéficient de l'assistance humanitaire. Cela ne favorise pas le partage des terres et la cohabitation pacifique dans la mise en œuvre des activités génératrices de revenus devant favoriser leur autonomisation.

(ii) **L'antagonisme** à l'encontre de certains individus qui ont présument été membres de BH ou sont suspectés d'y être liés contribue à l'effritement des liens sociaux cruciaux dans la perpétuation d'une cohésion particulièrement dans cette zone de rencontre de différentes communautés[8]. Outre le deuil dont doivent faire face les victimes de BH, la peur d'un regain d'attaques et par conséquent une aggravation de l'insécurité ne peut que susciter une méfiance dangereuse vis-à-vis de certains membres (réfugiés et retournés) de la communauté ce qui ne facilite pas les efforts de coexistence pacifique[9].

(iii) Actuellement **l'absence de réponse rapide** capable d'adresser de manière pérenne, au sein des communautés du lac Tchad, les tensions liées aux ressources naturelles mais aussi les violences basées sur le genre dont sont victimes les femmes (agressions) et surtout les jeunes filles (mariage précoce) n'envisage en rien la cohésion sociale fondée sur la sécurité pour tous tant espérée par les populations[10]. Le manque de réponse à la non-inclusion des jeunes adultes (femmes et hommes) dans le processus de décisions concernant la multitude de thèmes pertinents aux populations (gestion de ressources naturelles, utilisation des terres, résolution des désaccords divers) ne fait qu'exacerber la frustration de ce segment de la population connu pour être vulnérable au recrutement de BH et à la radicalisation [11].

Analyse des parties prenantes

Etant un lieu de rencontre de longue date de par la richesse de son écosystème et son potentiel économique, une cohésion de longue durée dans la zone du Lac Tchad s'impose pour mieux résister aux nombreux défis résultant de son contexte géographique.

Pour ce faire tous les acteurs capables d'apporter le changement structurel nécessaire aux populations se doivent de concevoir un système apte à prévenir les conflits tout en assurant l'implication des jeunes qui seront tôt ou tard amener à assumer des positions de décisions au sein de leur communauté :

7 https://www.e-ir.info/2018/05/20/lake-chad-a-climate-of-fragility/" \o "Permanent Link to Lake Chad: A Climate of Fragility, E-International relations Mai 2018
8 Crise et développement La région du lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram, AFD Avril 2018
9 Lake Chad Crisis: Fighting psychological fears in conflict-affected communities, MSF Aout 2018
10 Evaluation Multisectorielle des besoins dans la Sous-préfecture de Bol, Région du Lac, UN Février 2017
11 The untold story of the Lake Chad Basin, Mercy Corps October 2016

Jeunes	Les habitudes culturelles excluent très souvent les jeunes et les femmes dans la prise de décision surtout dans le cadre de la gestion des ressources à l'échelle familiale, locale et communautaire. En conséquence, les jeunes sont désœuvrés face à la pauvreté et à l'accès aux ressources économiques. Ces discriminations conduisent ainsi à l'exacerbation de l'insécurité familiale, au manque de cohésion sociale et à la dégradation de la paix. Dans le même sens, plusieurs jeunes et femmes surtout réfugiés et déplacés sont sans activités et peuvent facilement être la cible de la violence mais aussi de recrutement du groupe armé BH. Des rencontres sur la stabilisation incluant les autorités traditionnelles et administratives ont été organisées dans la région, mais elles n'offrent pas de plateformes pour les jeunes et les femmes qui sont la cible principale des exactions socio-militaires (BH) conduisant à des mouvements migratoires forcés. Ce faisant, ils ne disposent pas d'instances adéquates et structurées pour participer aux discussions devant aboutir à la prise de décisions concernant leur environnement et leur système de vie et restent donc dans l'incapacité de participer à la mise en œuvre des politiques et projets.
Gouvernement Tchadien	Malgré son engagement constant pour la revitalisation de la zone du Lac Tchad, les capacités d'intervention restent limitées étant donné la multitude de défis dont il face y compris dans d'autres régions du pays. L'appui des partenaires internationaux au gouvernement est donc essentiel dans sa stratégie de Plan National de Développement (PND).
Administration locales	La préfecture de Bol tient déjà un rôle important dans l'élaboration d'autres projets dans la localité de Bol visant à améliorer la situation humanitaire tout en encourageant le développement. La volonté constante des autorités locales d'œuvrer à la consolidation de la paix entre les différentes communautés (refugies, PDIs, retournes) en collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux fait aussi partie des politiques principales des autorités.
Acteurs humanitaires	La présence d'acteurs internationaux, notamment les agences des Nations Unies permettent d'atténuer la crise dans le bassin du Lac Tchad bien que les difficultés à relever restent importants. La mise sur pied de l'UNDAF CHAD 2017-2021 est témoin de la volonté des partenaires du gouvernement à apporter des solutions de longue durée permettant une stabilité tant économique que sociale.

Dynamique genre et jeunesse

L'amélioration des conditions de vies au sein des différentes communautés ne peut se faire sans une réelle inclusion des femmes et des jeunes dans la vie publique au Lac Tchad. Le manque de revalorisation du statut des femmes qui assument souvent une grande responsabilité au sein de la famille (divorce, décès ou disparition de l'homme causée par BH)

ne peut que qu'éloigner les communautés de leur objectif portant sur la cohésion social[12]. D'autres parts une jeunesse désœuvrée par le manque d'opportunité sur place contribue largement aux tentations d'exode soit vers les villes ou l'Europe dont les risques sont connus[13].

Les statistiques de la Matrice de Suivi des Déplacements (DTM) de Mai 2018 font état de 144,166 déplacés[14] dans la zone du Lac Tchad, tandis que le nombre de réfugiés s'élève à 9,494[15]. On note une large majorité de mineurs (66%), et de femmes (58% des adultes) ; vulnérable, cette couche de la population représente aussi les principales victimes des conflits et ressortent souvent avec le plus de traumas non pris en charge ; des facteurs qui concourent à l'accroissement de l'état d'insécurité et à la fragilisation de la paix.

La femme et la jeunesse constituent le socle de la stabilité sociale. Cependant, leur instabilité socioéconomique entraine et fait perdurer une instabilité sociale; ce qui conduit à une fragilisation de la paix sur le long terme. Une intervention visant à accroitre leur inclusion sans pour autant rejeter l'autorité des leaders traditionnels est donc primordiale pour renforcer les capacités de réponses participatives aux défis présents dans la zone.

Ce présent projet propose un changement de paradigme à travers la mobilisation économique et sociale pour la cohésion pacifique entre les populations autochtones, les réfugiés, les personnes déplacées internes (PDI), les PDI retournés et les retournés, de façon communautaire et intercommunautaire. Ce changement devrait intervenir grâce aux efforts de l'État, des partenaires traditionnels et le PBF dans 5 communautés dans la cuvette sud de Bol et 5 communautés dans la berge nord de BagaSola en œuvrant avec les jeunes et les femmes qui sont actifs dans les domaines de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage.

b) Une description brève pour expliquer comment le projet est en phase / appuie les cadres stratégiques du Gouvernement et des Nations Unies, et comment le projet promeut l'appropriation nationale. Décrire comment les composantes sont complémentaires d'autres interventions dans ce secteur d'intervention / zone géographique, y compris les leçons apprises d'ancien appui du PBF (ou autre).

Déterminé à s'inscrire dans une logique de concordance avec les ambitions du gouvernement, le projet mise sur la franche collaboration avec les différents ministères consultés lors de l'élaboration du projet dans le but de faciliter l'appropriation nationale.

Stratégie nationale :

- *Le Plan National de Développement* (PND) (2017-2021) vise à atteindre l'émergence économique du pays d'ici 2030 tout en assurant l'accélération de la transformation structurelle souhaitée dans les domaines sociaux, de la gouvernance et de l'État de droit, de l'économie et de l'environnement.

[12] La région du lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram, Avril 2018
[13] Etude préliminaire du phénomène des migrations au Tchad, OIM 2012
[14] Ce chiffre tient en compte les estimations des mouvements pendulaires des PDI retournes, en plus des PDI sur les sites.
[15] UNHCR Statistics, 2018

- *Le Plan de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique* de la Commission du Bassin du Lac Tchad CBLT. Il est question de faire du Lac Tchad un pôle d'activité économique capable de contribuer plus efficacement à la sécurité alimentaire de la région. Ce plan intègre également la lutte contre l'ensablement ainsi que la gestion intégrée des ressources en eau.[16]

Les principaux partenaires de ce projet sont le Gouvernement Tchadien et ses institutions compétentes en la matière. Il s'agira plus spécifiquement du Ministère de l'Économie et de la Planification du Développement, du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Gouvernance Locale, du Ministère de la Production, de l'Irrigation et des Équipements agricoles , du Ministère de l'Élevage et des Productions Animales, du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche, du Gouvernorat de la région du Lac et les entités administratives locales, de la Commission Nationale d'Accueil et Réinsertion des Réfugiés et Apatrides, de la Direction des Ressources en Eau et de la Météorologie, la Direction de la Protection Civile (DPC), de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), des Institutions de Recherche, des Médias et tout autre acteur pouvant y apporter une plus-value. Le Ministère de la Femme, de la protection de la petite enfance et de la solidarité nationale et celui de la Justice, garde des sceaux et chargé des droits humains seront aussi grandement sollicités pour ce projet.

Stratégies de la communauté internationale au Tchad :

- *Renforcement des moyens d'existence des communautés et des ménages vulnérables affectées par différentes crises dans les régions du sud du Tchad* (2017-2019)
- *Réhabilitation et Restauration des écosystèmes du Lac Tchad* (2017-2020)
- *Programme de réhabilitation et de renforcement de la résilience des systèmes socio-écologiques du Bassin du Lac Tchad (PRESIBALT)* (2017-2020)
- Le projet s'alignera et contribuera au Plan Cadre des Nations Unies pour l'assistance au Développement (UNDAF CHAD 2017-2021).

A noté que l'Équipe Humanitaire Pays, dirigée par le Coordonnateur Humanitaire / Coordonnateur Résident, s'est engagée activement à lier les programmes humanitaires et développement en soulignant les causes spécifiques des déplacements prolongés des réfugiés et PDI au Tchad et en favorisant les stratégies pour leur résilience.

En dehors des Agences du Système des Nations Unies, le projet cherchera à établir des partenariats et des liens avec toutes les autres parties prenantes clés, tant horizontalement que verticalement et à tous les niveaux, c'est-à-dire mondial, régional, national et local. Des acteurs locaux axés sur la femme et la jeunesse, tels que la Cellule de Liaison d'Information des Associations Féminines au Tchad (CELIAF), le Conseil National des Femmes leaders du Tchad (CNFLT) et le Conseil National Consultatif Jeunes (CNCJ) seront notamment sollicités.

Ledit projet contribue à la mise en œuvre de la stratégie Sahel des Nations Unies (UN Support Plan) et aux demandes du G5 Sahel dans la mesure où les activités répondent aux besoins des

[16] Un plan développement et d'adaptation au changement climatique pour le Bassin du Lac Tchad, 2015

communautés et populations en matière de résilience et de développement tout en s'inscrivant dans la consolidation de la paix dans la région et la prévention de la radicalisation.

Les partenariats et les liens décris plus haut possibles grâce à l'appui du gouvernement favoriseront et assureront l'optimisation des ressources, le partage des connaissances, l'assistance technique, la synergie et la complémentarité et in finé permettront l'appropriation nationale.

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

a) Une **brève description du contenu du projet** – les résultats attendus du projet, et comment le projet va répondre aux facteurs identifiés dans l'analyse des conflits dans la section 1 (cette section doit être sensible aux questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes).

Le projet proposé va contribuer à la consolidation de la paix à travers la cohésion sociale, le dialogue et les organisations communautaires, à l'amélioration de la résilience des communautés, a une plus grande coexistence pacifique entre autochtones et les réfugiés et déplacés internes ainsi qu'à la mise en place d'un système d'alerte précoce pour la sécurité et la pérennisation de la paix.

Les objectifs spécifiques du projet proposés sont les suivants :

1. Consolider la paix par le dialogue au niveau inter et intra-communautaire (groupement de femmes et de jeunes, éleveurs, agriculteurs, pécheurs des différentes populations cibles) à travers des interventions qui seront conçues pour la consolidation de la paix, la gestion des conflits et le rejet de l'endoctrinement ;

2. Accroître la résilience par la mise en œuvre de projets de moyens de subsistance pour les communautés de la région du Lac Tchad afin de contribuer à sa stabilisation et développer l'accès aux ressources matériels et financières pour assurer que la production soit une solution durable pour les jeunes et les femmes afin d'assurer une autonomisation progressive des populations ayant pour la plupart comme activité l'agriculture, l'élevage et la pêche. En d'autres mots, il conviendra de rechercher les solutions durables pour les réfugiés et IDPs notamment celle actuellement envisageable qui est l'intégration locale (à travers l'inclusion socioéconomique avec l'accès à la documentation légale, l'accès à la terre et l'accès aux activités socio professionnelles).

L'approche « développement des filières agro-pastorales » sera utilisée pour permettre une production optimale. Les efforts seront concentrés sur le renforcement des capacités organisationnelles et techniques des populations concernées dans une optique d'autogestion et d'autonomie. A cet effet, il est important de structurer et former les organisations, les groupements et les coopératives dans les communautés respectives pour leur permettre de prendre en charge la majeure partie de leurs besoins.

L'aménagement des terres cultivables comme les polders, les wadis et la mise à disposition des kits de pêche contribueront à la mise en œuvre de stratégies de subsistance durables.

Les résultats attendus de ce projet sont :

1. Assurer la prévention, la gestion pacifique et la réduction des conflits communautaires et intercommunautaires dans les 10 communautés cibles grâce à l'engagement de 1000 à 1500 jeunes hommes et femmes y compris les autochtones, les réfugiés, les PDI et les retournés par communauté. ;

2. Développer des moyens d'existence alternatifs durables pour adapter les 10 communautés cibles y compris les autochtones, les réfugiés et les PDI retournés et des retournés au changement environnemental, promouvant la cohésion sociale et la pérennisation de la paix.

A la fin du projet, environ 60% des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles sont résolus grâce au mécanisme de médiation communautaire mis en place dans les 10 communautés incluant les femmes et les jeunes.

b) Cadre des résultats du projet, indiquant tous les résultats attendus du projet, les produits, les activités, y compris les indicateurs de progrès, niveau de référence, cibles, indicateur de progrès (doit être sensible aux questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Annexe B à compléter – il n'est pas nécessaire de rajouter ici une explication narrative.

Résultat 1 : A la fin du projet, entre 1000 et 1500 jeunes hommes et femmes y compris les autochtones, les réfugiés, les PDI et les retournés par communauté contribuent à la mise œuvre d'un système de prévention et de gestion des conflits communautaires permettant la réduction et la gestion pacifique des conflits communautaires et intercommunautaires dans les 10 communautés cibles.
Produit 1 : Analyser participative et inclusive chaque type de conflits en particulier ceux liés à l'utilisation des ressources naturelles et aux conflits sociaux. L'analyse est réalisée par deux consultants recrutés par l'OIM et la FAO et déployé respectivement à Bol et à Baga Sola, suivant des méthodologies adaptées au contexte et prenant en compte la notion ne pas nuire (Do No Harm), avec des groupements et associations et en étroite collaboration et participation des juges locaux basés dans les régions cibles.
- La création de comités pour analyser les conflits et pour évaluer la capacité de gestion pour ces conflits incluant différentes communautés (populations hôtes, réfugiés, personnes déplacées internes, PDI retournés et retournés) ainsi qu'avec les autorités locales ;
- Le développement des mécanismes et des plans d'action avec les communautés pour prévenir et résoudre les conflits d'une manière juste et équitable.

Produit 2 : Processus de dialogue de paix, de mobilisation sociale et de renforcement de capacité dans les 10 communautés cibles.

1. Engager 1500 jeunes et femmes y compris les populations hôtes, personnes déplacée internes, PDI retournés et retournés, des leaders religieux et communautaires et les radios communautaires par la création et formation de 20 associations de clubs

d'écoute (soit 2 clubs par communautés) pour la prévention des conflits potentiels à travers la formations dans la médiation des différents types de conflits, l'utilisation d'un langage non-violente, des activités pour la sensibilisation des communautés, les causeries éducatives, le recueil des plaintes, l'accompagnement des associations pendant les premiers mois par des experts. Les trois agences mettront en œuvre conjointement ces activités.

2. Former des associations pour développer des activités de sensibilisation et augmenter l'expérience collective des 10 communautés de Bol et Baga Sola réunit en associations de club d'écoute qui organiseront les causeries éducatives à travers le théâtre communautaire, les crieurs publics ou autre mesure créative comme proposé et planifiée par les associations elles-mêmes.

   En effet, 10 communautés dont 3 sur les iles du Lac Tchad (Ile de Koulfoua et Ile de Fitine) ont été sélectionnées en fonction de leurs représentations des diverses populations présentes dans la Province du Lac, les potentiels résurgences de tensions entre communautés et notamment après discussions avec les autorités locales. Cependant l'intensification des attaques au cours de l'année 2019 a limité l'accès de l'équipe projet a ces 3 localités. C'est la raison pour laquelle, la FAO et son partenaire de mise en œuvre OHDEL, ont relocalisé leurs interventions dans 2 nouveaux sites à savoir Yakoua et Kaya sur la terre ferme ou une grande partie des populations a été relocalisée dans ces deux nouveaux sites.

Produit 3 : Sur la base des mécanismes communautaires existant, des conseils locaux communautaires et un conseil intercommunautaire de médiation pour la prévention et la résolution des conflits pour la consolidation de la paix seront mis en place. Ces conseils incluront des membres des populations hôtes, des réfugiés et personnes déplacées internes, des PDI retournés et des retournés ainsi que les autorités locales ainsi que les représentants des ministères concernés. Les conseils seront également composés d'hommes et de femmes, en incluant les jeunes dans une sélection participative :

- Création et formation en méthode de la médiation et l'utilisation d'un langage non-violent de 20 conseils communautaires incluant des membres des populations hôtes, des réfugiés et personnes déplacées internes, des PDI retournés et des retournés ainsi que les autorités locales ainsi que les représentants des ministères concernés ;
- Création et formation de 1 conseil intercommunautaire (y compris les populations hôtes, réfugiés, personnes déplacées internes, PDI retournés et retournés) ;

Comme mentionné dans le rapport annuel, des multiplicateurs ont été identifiés et sélectionnés à Bol grâce à leur aptitude en français et leur charisme en tant que membres actifs de leurs communautés et pour éviter de les substituer aux mécanismes de gestion de conflits déjà présents dans les communautés et gérer par les Chefs de Canton. En effet, ils ont pu utiliser les compétences acquises dans le cadre du projet PBF afin de trouver des solutions à différents types de conflits (voisinage, entre jeunes, autour de points d'eau) survenus pendant la période de rapportage.

Le public est largement sensibilisé grâce à l'organisation de nombreuses activités de sensibilisation, sportives et culturelles. Dans le cadre du contexte particulier lié la pandémie du Covid-19, des sensibilisations seront également organisées en appui à la Délégation de la Santé du Lac et les multiplicateurs du Projet pour notamment prévenir toute potentielle stigmatisation liée à la maladie.

Résultat 2 : Développer des moyens d'existence alternatifs durables pour adapter les 10 communautés cibles y compris les autochtones, les réfugiés et les PDI retournés et des retournés au changement environnemental, promouvant la cohésion sociale et la pérennisation de la paix.

Produit 1 : Accroitre les capacités des communautés à développer des moyens d'existence durables tout en réduisant les risques de conflits inter et intracommunautaires à travers la formation communautaire sur la promotion des initiatives productives liées la pêche, l'élevage et l'agriculture, et l'appui technique et financier.

- Renforcement des initiatives productives sur l'agriculture durable (production agricole, élevage et pêche) les activités suivantes seront mises en œuvre :
    - Identification participative au niveau communautaires de 1000 bénéficiaires ayant les capacités minima de s'engager dans les initiatives (i.e. expériences, force de travail, support communautaire)
    - Préparation avec les bénéficiaires de plans permettant la définition des moyens nécessaires pour la production, la transformation et la commercialisation des produits choisis en fonction des marchés ruraux locaux ;
    - Appui des bénéficiaires en matière d'intrants agricoles (semences, outils), d'élevage (noyaux de reproducteurs) ou de pêche (filets), d'équipement de conservation (sacs, fûts), transformation (moulins, séchoirs), et commercialisation (balance) ; et d'appui conseils (vulgarisation) pour les bonnes pratiques de production, stockage, transformation et commercialisation (telles que les normes de qualité, l'analyse du marché et des prix)
    - Ces activités seront mises en œuvre à travers un partenaire opérationnel implanté localement de type ONG et en coopération avec les services techniques décentralisés des Ministères de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, avec l'appui de l'équipe technique FAO (techniciens spécialisés et animateurs.
- Renforcement des groupements sur la gestion des micros-financement, formation de base sur l'établissement et la comptabilité de base pour des commerces individuels et collectifs ;
- Appuyer les communautés et les femmes à travers une dotation financière, l'épargne et l'accès aux services financiers pour la réalisation d'activités génératrices de revenus ; les activités suivantes seront mises en œuvre :
    - Identification participative et communautaires de 100 groupements, en particulier de femmes, ayant déjà les capacités minimales de mobilisation de l'épargne collective. (Épargne pour le changement, tontine)

- Appui des groupements à l'ouverture et la gestion de compte dans les institutions de micro finance locales
- Sensibilisation des institutions de micro finance locales à l'accueil et au partage d'information en faveur des groupements
- Définition des activités génératrices de revenus à travers des business plans avec les groupements en fonction des ressources humaines et matérielles et des marchés visés
- Définition des besoins en équipement et ou/cash, nécessaires pour démarrer les activités (les équipements pourront être des équipements de stockage ou transformation et commercialisation de produits agricoles, d'élevage ou de pêche, et de commerce de produits non agricoles.

- Renforcement des capacités des communautés et des jeunes dans la gestion des ressources naturelles et de l'énergie
  - Ces activités seront mises en œuvre à travers un partenaire opérationnel implanté localement de type ONG et en coopération avec les services techniques décentralisés de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, avec l'appui de l'équipe technique FAO (techniciens spécialisés et animateurs)
  - Renforcement des capacités des communautés et des associations des jeunes dans la gestion des ressources naturelles et de l'énergie. Les activités suivantes seront mises en œuvre :
  - Identification participative et communautaire de 100 groupements de jeunes
  - Sensibilisation des groupements de jeunes sur la gestion des ressources naturelles
  - Cartographie avec les groupements de jeunes des ressources naturelles de leur environnement local
  - Appui à la mise en place d'un système de suivi de la gestion des ressources naturelles communautaires par les groupements de jeunes
  - Appui à la définition avec les groupements de jeunes de bonnes pratiques environnementales à développer et de moyens nécessaires pour une utilisation appropriée des ressources naturelles disponibles (collecte et utilisation des déjections animales, coupe de bois améliorée, fabrication de foyers améliorés, reboisement communautaire)
  - Appui des groupements de jeunes en matériels et de cash contre travail nécessaire pour appliquer les bonnes pratiques
  - Ces activités seront mises en œuvre à travers un partenaire opérationnel implanté localement de type ONG et en coopération avec les services techniques décentralisés de l'environnement, avec l'appui de l'équipe technique FAO (techniciens spécialisés et animateurs)

c) Fournir une théorie du changement pour le projet – càd comment les interventions prévues vont mener aux résultats et pourquoi ces interventions ont été choisies. Indiquez quelles sont les interventions qui sont particulièrement risquées.

(Note : Le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et variées, par exemple la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue ou par les opportunités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Comment avez-vous choisi votre approche de programmation et selon quelles hypothèses ?)

En renforçant les capacités des communautés de réponses adéquates aux diverses tensions tout en leur apportant les outils favorisant la résilience face aux changements d'ordre climatiques et les conflits qui peuvent en résulter, le projet tente de préserver la cohésion sociale et pérenniser la paix. Les activités misent en place viseront à adresser les causes des conflits liés à l'utilisation des ressources et autres divergences sociales avec l'appui des communautés qui seront mieux aptes à apporter les solutions qui leur conviennent.

En portant un accent particulier à l'implication des jeunes hommes et femmes qui sont souvent, voire systématiquement, écartés des prises des décisions concernant la vie sociale, le projet permettra d'amoindrir le sentiment de marginalisation présent chez ce segment de la population en offrant des opportunités de participation qui impacteront positivement la gouvernance au sein de la communauté. Cette forme de gouvernance plus inclusive servira à adresser les griefs divers de la communauté tout donnant la voix à ceux capables d'apporter des solutions efficaces et pérennes.

Toutefois, une pérennisation de la cohésion sociale dans ce contexte fortement lié aux activités dépendantes du Lac Tchad (pêche, agriculture, pastoralisme) se doit d'être accompagnée par un renforcement de capacité de résilience face aux défis affectant les moyens d'existence durables. Ces efforts d'amélioration des techniques et de la gestion des nombreuses taches (compatibilité, stockage, transformation…) liées aux activités agricoles et débouchant sur une hausse du niveau de vie serviront de motivation pour la préservation de la paix.

Il convient donc d'établir deux hypothèses d'atteindre les objectifs de consolidation de la paix. La première étant que l'implication des jeunes hommes et femmes dans la mise en place de mécanismes de prévention et gestion des conflits conçues de manière participative par réduira la marginalisation de ces groupes. D'autre part, la promotion de la cohésion sociale sera réalisée grâce à l'amélioration des moyens d'existence.

d) Stratégie de mise en œuvre du projet – expliquez comment le projet va réaliser les activités de la manière la plus effective et efficace pour atteindre les résultats, y compris la justification relative aux choix des zones d'intervention géographiques du projet, le critère de sélection des bénéficiaires, le calendrier pour mettre en œuvre les activités, la cohérence entre les résultats et toute autre information pertinente concernant l'approche de mise en œuvre (doit être sensible aux questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Il n'y a pas besoin de répéter ici tous les produits et toutes les activités du projet qui sont dans le Cadre des résultats.

Choix de la région d'intervention :

Le projet sera mis en œuvre dans deux localités de la zone du Lac Tchad, celle de Bol et celle de Baga Sola, choisies pour leur contexte de cohabitation d'une multitude de communautés (réfugiés, PDIs, retournés, autochtones) synonyme de forte pressions sur les ressources naturelles ce qui présente de nombreux défis de cohésion en sachant que l'activité économique principale tourne autour de l'agriculture, l'élevage et la pêche.

Ciblage des bénéficiaires :

L'identification des bénéficiaires se fera sous formes de mobilisation communautaires facilitées par l'analyse de conflit qui cernera mieux les différents acteurs présents sur place. Des jeunes hommes et femmes (PDI, population hôte, réfugiés, retournés) seront donc sélectionnés pour être engagés dans la mise en place de mécanismes de prévention et gestion de conflits. Parmi les deux localisations figurent certains retournés de BH. Ces derniers seront tout aussi ciblés et impliqués dans les activités du projet pour promouvoir la cohésion sociale entre les communautés, en raison des tensions liées à leur passé L'appui de chefs religieux et communautaires sera aussi essentiel étant donné capacité de mobilisation. La motivation et la volonté de participation seront notamment prises en compte en tant que critères de sélection.

Pour mieux donner une idée des bénéficiaires qui seront par le projet, voici un aperçu de la sélection par résultat du projet :

- Résultat 1 : 1500 jeunes hommes et femmes (PDIs, population hôte, réfugiés, retournés y compris, les chefs religieux et communautaires
- Résultat 2 : 1500 jeunes hommes et femmes (PDIs, population hôte, réfugiés, retournés y compris, les chefs religieux et communautaires

Calendrier de la mise en œuvre :

Ce projet de 18 mois démarrera par la phase habituelle mise en place de l'équipe projet et de l'analyse de conflit (2 à 3 mois) pour se poursuivre par la mise en œuvre des autres activités (12 à 15 mois). La réflexion sur l'impact des activités et la clôture seront dédiés au 2 ou 3 derniers mois.

La stratégie de mise en œuvre :

La mise en place des activités reposera sur une forte participation de la communauté y compris les autochtones, les réfugiés, les PDIs et les retournés. Les femmes et les jeunes, souvent exclus de la prise de décision qui les affectent directement seront mis en avant comme les principaux bénéficiaires. Dès le début, ils seront inclus dans les activités de mobilisations sociales et seront les principaux receveurs des différents appuis, afin de permettre en 18 mois de pousser vers une inclusion pérenne. Le projet va inclure les ménages des populations affectées et des communautés hôtes pauvres et vulnérables.

La création et le maintien des opportunités économiques aux seins des communautés menés par les jeunes et femmes contribueront à la stabilité socioéconomique. Parallèlement, un système de prévention de conflits et de consolidation de la paix qui, dans les communautés cibles, prend en compte les femmes, sera développé et mis en œuvre pour la cohésion pacifique. Les communautés cibles sont dans la région de Bol (5) et BagaSola (5). Ce système de prévention sera mis en place dès le début du projet après sélection des membres du

comité directeur. Les membres du comité directeur doivent être des personnes de la communauté, de bonne moralité, soucieuses des problèmes de consolidation de la paix, et considérant l'égalité de sexe. Grace à leur engagement continu, l'appropriation de cette initiative par les membres des communautés se fera graduellement tout au long du projet. Ceci qui garantira fortement la pérennisation du système de prévention mit en place.

Les axes d'interventions visant à fournir une assistance ciblée pour améliorer la résilience des ménages les plus pauvres et les plus vulnérables seront conformes aux plans nationaux dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage et de la pêche. Les structures communautaires, la société civile et les ONGs travaillant dans ces domaines seront mises en évidence afin d'assurer la cohérence avec la stratégie de développement local de la zone du Lac Tchad.

L'implication du gouvernement, notamment le Ministère de l'Économie et de la Planification du Développement, les ministères impliqués et les partenaires multilatéraux pour assurer un soutien continu. Ce soutien sera important compte tenu des besoins en personnel à long terme et les communautés auront un rôle dans le suivi de la mise en œuvre des activités.

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

a) Organisations récipiendaires et partenaires de mise en œuvre – indiquez les agences récipiendaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifiez qui est l'agence chef de file, et expliquez ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes.

Les agences de mise en œuvre sont : OIM, FAO et UNHCR. Ce choix est fait vu leur expertise et présence sur la zone d'intervention ainsi que leur collaboration avec les autorités et les potentiels bénéficiaires. Chaque agence est responsable de la gestion des ressources allouées visant à atteindre les objectifs fixés par les résultats.

En tant qu'agence chef de file, l'OIM assurera la coordination générale des activités du projet au quotidien ; il coordonnera l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi des PTA et l'élaboration des rapports périodiques relatifs aux résultats, afin de rendre compte de l'exécution des activités et des ressources.

La FAO apportera son expertise concernant l'approche caisse de résilience (CdR) et les clubs d'écoute afin de faciliter l'atteinte des objectifs visant la consolidation de la paix à travers le renforcement des moyens d'existence (résultat 2). Le HCR a une présence notoire dans la zone et développe des activités de protection des réfugiés et autres personnes sous son mandat. Aujourd'hui, dans le cadre de l'approche intégrée entre réfugiés et populations hôtes, plusieurs activités sont mises en œuvre pour renforcer la cohabitation pacifique notamment l'ouverture des écoles, des centres de santé du camp de Dar Es Salam aux autochtones. Il en est de même pour les polders et autres activités de subsistance. Les capacités techniques de l'UNESCO seront aussi mises à contribution à travers les

sensibilisations sur les radios communautaires pour la sensibilisation qui serviront de base pour la mise en œuvre des activités de consolidation de la paix.

Bien implantées, les trois agences disposent de bureaux permanents ce qui facilitera un déploiement rapide et continu du personnel pour les besoins de la cause.

b) **Gestion du projet et coordination** – présentez l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et rôle, et une explication pour indiquer quels postes seront financés par le projet, et le pourcentage du budget total. Expliquez la coordination envisagée du projet et les mécanismes de contrôle. Remplissez **l'annexe C** : liste de vérification pour le lancement du projet.

Le projet sera mis en œuvre sous le Lead de l'OIM qui assurera avec le Secrétariat PBF au Tchad la coordination des différents volets techniques et du suivi-évaluation. Selon le mode de gestion retenue, la gestion financière des ressources allouées est une approche de gestion parallèle qui implique que l'agence récipiendaire des fonds, lead ou autres agences qui a la responsabilité de la gestion des fonds alloués. L'agence lead assure la coordination technique de l'ensemble du projet y compris la consolidation des plans de travail et la production périodique des rapports techniques et financiers du projet et la présentation de ces derniers au Comité technique et au Comité de Pilotage du PBF.

Chaque agence désignera un point focal avec un assistant de programme pour la mise en œuvre et le suivi du projet dans les zones respectives. Cette équipe de chaque agence bénéficiera de l'appui central et des staffs des différents sous bureaux représentés. Le personnel impliqué dans la mise œuvre sera couvert à hauteur de 12% du budget total. L'équipe de l'OIM sera composée d'un responsable de projet qui sera le point focal et d'un assistant aux programmes qui seront recrutés pour ce projet.
Pour la FAO, un responsable sera désigné au niveau central (Bureau pays) et un collègue de l'antenne du Lac suivra l'aspect opérationnel en interaction avec lui. Le projet contribuera à aux salaires de ces deux staff existants.
Pour le HCR, deux points focaux seront désignés pour le suivi du projet, dont l'un au niveau central et l'autre au niveau du bureau du HCR dans la région du Lac. Le projet contribuera à aux salaires de ces deux staff existants.

Les 3 agences sont responsables de préparer et mettre en œuvre les différentes activités ainsi que leur suivi tout au long du projet.

Afin d'assurer la visibilité de PBF dans la mise en œuvre du projet, les 3 agences veilleront à régulièrement mentionner le support de PBF pour la réalisation du projet notamment aux bénéficiaires eux-mêmes et lors d'évènements majeurs liés aux activités du projet. Des éléments de visibilité tels que des dépliants, des photos accompagnés de succès stories, t-shirts ou postes Facebook seront aussi produits dans le but de mieux informer le public ou les partenaires du gouvernement et de la société civile sur l'avancée du projet. Un événement de lancement du projet ainsi qu'un évènement de clôture seront programmés afin d'accentuer l'importance d'un tel projet et mieux cerner l'impact du projet sur toute sa durée.

Le Comité de pilotage du PBF sera une structure stratégique et sera chargé de fournir un avis sur l'orientation stratégique du projet. Il sera coprésidé par un Ministre du choix du Gouvernement et le Coordonnateur résident des Nations Unies (ou leurs représentants désignés). Le Comité du pilotage inclura les points focaux de l'OIM, UNHCR et FAO. Le Comité se réunira en cas de besoin urgent de clarification concernant le déroulement des activités du projet. Un comité au niveau technique du projet sera composé du personnel technique senior des ministères concernés et des points focaux des agences, le conseiller pour les questions de Paix et Développement (PDA) et le PBF secrétariat et aura pour rôle d'examiner l'état d'avancement du projet, proposer des mesures de mitigation aux éventuels risques et défis du projet, de formuler des recommandations, d'assurer la cohérence entre les activités et définir des orientations stratégiques pour l'atteinte des résultats et pour assurer une meilleure coordination des activités conduites par les 3 agences et garantir la bonne mise en œuvre du projet. La gestion stratégique du projet se fera en concertation avec le Secrétariat PBF au Tchad en prenant compte l'avancement de la mise en œuvre des autres projets PBF.

c) **Gestion du risque – identifiez le niveau de risque pour la mise en œuvre du projet et établissez une liste des risques spécifiques et la manière dont ils seront gérés, y compris l'approche proposée pour mettre à jour les risques et l'ajustement des activités du projet. Inclure le principe "ne pas nuire" et mitigation des risques.**

Les 3 agences veilleront à adresser les risques subvenant lors de la mise en œuvre des activités. Les risques liés à la mise en œuvre du projet sont divers:

No	Risque	Catégorie	Probabilité	Impact	Mesures de gestion/ mitigation	Répercussions directes
1	Insécurité dû aux activités de Boko Haram dans la zone	Sécuritaire et politique	Moyen	Fort	Coordonner avec les autorités locales les déplacements et respect des règles d'UNDSS	Exacerbations des tensions, aggravation des griefs au sein des communautés pouvant retarder la mise en œuvre des activités.
2	Faible implication des femmes et des jeunes due aux normes traditionnelles	Genre et programme	Moyen	Fort	Adapter les activités du projet afin d'augmenter la participation des femmes et des jeunes. Sensibiliser les femmes, les jeunes et les chefs de communauté pour encourager l'engagement des femmes et jeunes.	Une telle situation rendra difficile l'atteinte d'objectifs concernant l'inclusion des femmes et jeunes.
3	Tensions communautaires émergeant durant certaines activités	Contexte	Forte	Moyen	Renforcer les connecteurs au sein des communautés pour	La volonté des collaborations entre communautés

					atténuer l'effet des facteurs de divisions.	sera gravement remise en cause
4	Difficile appropriation des communautés et des autorités dévie le projet de son intention d'assurer la pérennité interventions.	Politique	Faible	Moyen	Réitérer l'importance du projet afin de forger l'implication des communautés et des services de l'état.	Installation d'un manque d'intérêt du projet jugé non pertinent
5	Frustrations causées par les critères de sélection des bénéficiaires entrainant des tensions	Politique / Programme	Faible	Moyen	Partager de manière claire la méthode de ciblage des bénéficiaires	Sentiment de favoritisme et de rejection de certaines communautés
6	Manque de coordination et retard de mise en œuvre des activités	Opérations	Moyen	Forte	Mise en place d'un meilleur plan de coordination facilitant la communication entre les différents points focaux des agences du projet	Ces défis ne feront que retarder l'apport de solutions nécessaires

d) **Suivie / évaluation – Quelle sera l'approche de suivi / évaluation du projet, y compris l'expertise en suivi / évaluation d'équipe et les moyens et timing pour l'analyse des données. Inclure le détail du budget suivi / évaluation alloué, y compris pour la collecte de données de base et les données de fin de projet, et l'évaluation indépendante, et un calendrier approximatif du suivi évaluation. Accordez minimum 5 à 7% du budget du projet pour les activités de suivi / évaluation.**

L'évaluation et suivi de ce projet se fera de façon continu grâce notamment à la soumission de rapports périodiques au PBF qui permettent en eux-mêmes d'établir si la progression ordonnée du projet a bien lieu. La collecte de donnée à travers des fiches d'évaluation à la fin de chaque activité permettront une véritable appréciation de l'impact sur les participants est donc essentielle. Cela offrira un meilleure contrôle de la trajectoire désirée tout en donnant la possibilité de corriger les quelques complications ou retard qui peuvent subvenir pendant la mise en œuvre du projet.

Outre la méthode habituelle de suivi menée par les agences, une évaluation finale sera réalisée par une structure indépendante qui se chargera de déterminer si les différents acteurs ont bien été atteints tout en mesurant l'efficacité des moyens mis en place. Les difficultés rencontrées durant la vie du projet seront aussi relevées pour mieux détecter les domaines nécessitant une amélioration à l'occasion de futur projets.

e) **Stratégie de fin de projet / durabilité – Expliquez la stratégie de sortie du projet et comment le projet conclura-t-il ses activités, y compris les mesures de durabilité, accord avec d'autres bailleurs de fonds pour une mobilisation des ressources, et indiquez les activités qui n'auront plus besoin de financement. S'il est prévu que d'autres bailleurs de fonds soutienne le projet a sa conclusion, expliquez comment le projet assurera cette approche depuis le début du projet.**

La durabilité du projet repose sur sa capacité à relier de manière adéquate les activités ciblant les personnes déplacées, les retournés, les réfugiés et les communautés d'accueil à des stratégies sectorielles plus larges. Les activités ont été conçues en collaboration avec les ministères sectoriels et les autorités locales pour veiller à ce que le projet respecte les normes de chaque secteur. La forte participation communautaire garantira l'appropriation du processus de ciblage, de la mise en œuvre des activités et de la transparence dans tout le cycle du projet. Il s'agira en d'autres mots de parvenir à faire approprier le projet par les populations bénéficiaires en mettant en place des mécanismes de concertation et de gestion afin de limiter tout conflit.

Il s'agira également, à la fin du projet, de procéder à son évaluation, de relever l'impact qu'il a eu sur les bénéficiaires et de le présenter à d'autres bailleurs. Pour y parvenir :

- Un atelier de capitalisation du projet sera organisé à l'attention des partenaires et bailleurs pour présenter le projet, évaluer l'impact sur les bénéficiaires.

La mise en œuvre du projet est conçue pour une prise en charge complète des communautés impliquées. Ceci implique une sensibilisation sur l'autonomisation et la pérennisation des acquis à travers les engagements communautaires et associatives pour la consolidation de la paix. Ces efforts seront appuyés par les autorités locales qui œuvrent dans les zones cibles.

IV. Budget du projet

Merci de fournir une justification courte pour le budget proposé, indiquez les choix faits lors de la préparation du budget, en particulier pour le personnel, voyages, ou autre soutien indirect du projet afin de mettre en évidence l'approche de valeur monétaire du projet (value for money).

Remplissez les deux tableaux du budget en annexe D (document Excel séparé).

Résultats	Budget alloué	Justifications
Résultat 1 : **A la fin du projet, entre 1000 et 1500 jeunes hommes et femmes**	544,500	La mise en place de mécanismes de prévention et de gestion de conflits opérer par tous les acteurs des communautés sans

y compris les autochtones, les réfugiés, les PDI et les retournés par communauté contribuent à la mise œuvre d'un système de prévention et de gestion des conflits communautaires permettant la réduction et la gestion pacifique des conflits communautaires et intercommunautaires dans les 10 communautés cibles.		discrimination quelconque permettra de favoriser et renforcer la cohésion. Il est évident que la cohabitation pacifique doit se faire à travers le soutien participatif étant donné que tous sont concernés par les mêmes défis.
Résultat 2 : **Développer des moyens d'existence alternatifs durables pour adapter les 10 communautés cibles y compris les autochtones, les réfugiés et les PDI retournés et des retournés au changement environnemental, promouvant la cohésion sociale et la pérennisation de la paix.**	1,192,000	La cohésion de manière durable ne peut se faire sans trouver de réelles solutions aux difficultés économiques et celles liés aux activités agricoles.
Budget Total des activités (USD)	**1,736,000**	

La zone d'intervention est une zone à haut risque sécuritaire qui nécessite des moyens et règles sécuritaires adaptés au système de sécurité des Nations Unies et du Gouvernement Tchadien. Le choix du personnel prend en compte les défis liés aux spécificités de la zone. Le budget inclut le support des bureaux centraux et locaux respectifs.

Annex A.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved "Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds" (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations' headquarters.);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist

Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report **Q4 expenses** (Jan. to Dec. of previous year)
Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to been refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (http://unpbf.org) and the Administrative Agent's website (http://mptf.undp.org).

Annex A.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist

Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report **Q4 expenses** (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report **Q1 expenses** (January to March)
31 July	Report **Q2 expenses** (January to June)
31 October	Report **Q3 expenses** (January to September)
Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to been refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (http://unpbf.org) and the Administrative Agent website (http:www.mptf.undp.org)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each

NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE**: If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches)
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE**: If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project[17]
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

Annexe B: Cadre de résultats du projet (doit inclure les données désagrégées par sexe et âge)

[17] Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Etapes
<u>1. Résultat 1:</u> A la fin du projet, entre 1000 et 1500 jeunes hommes et femmes y compris les autochtones, les réfugiés, les PDI et les retournés par communauté contribuent à la mise œuvre d'un système de prévention et de gestion des conflits communautaires permettant la réduction et la gestion pacifique des conflits communautaires et intercommunautaires dans les 10 communautés cibles.				
	a) <u>Produit 1</u>: Analyse participative et inclusive de chaque type de conflits en particulier ceux liés à l'utilisation des ressources naturelles et aux conflits sociaux. L'analyse est réalisée avec des groupements et associations de la communauté locale. Activité 1.1.1 La création de comités pour analyser les conflits et pour évaluer la capacité de gestion pour ces conflits.	Nombre rapports d'évaluation produit et partagés, avec toutes les parties prenantes Base - 0 Target – 2 Nombre de personnes participants à l'analyse Base – 0 Target – 200 (à déterminer) Pourcentage des femmes et des jeunes participants à l'analyse (15-30) Base – 0 Target – 60%	Un rapport d'analyse des conflits et une analyse de perception sont rendus à travers des sondages/	Deux (2) mois après le début du projet
	Activité 1.1.2. Le développement des mécanismes et des plans d'action avec les	Nombre de plan d'action élaboré et mis en œuvre dans les communautés Base – 0 Target – 1	Plan d'action soumis/ prise de contact par communautés pour évaluer la mise en œuvre.	Mensuel

	communautés pour prévenir et résoudre les conflits.	Nombre d'incidents conflictuels détectés Base – 0 Target – 5		
	b) Produit 2: Processus de dialogue de paix, de mobilisation sociale et de renforcement de capacité dans les 10 communautés cibles. Activité 1.2.1 Engager 1500 jeunes et femmes y compris les populations hôtes, personnes déplacée internes, PDI retournés et retournés, des leaders religieux et communautaires et les radios communautaires par la création et formation de 20 associations de clubs d'écoute (soit 2 clubs par communautés) pour la prévention des conflits potentiels à travers la formations dans la médiation des différents types de conflits,	Nombre de jeunes et femmes engagés pour le dialogue de paix constructif et inclusif Base - 0 Milestone Target – 1500 Pourcentage des personnes qui se sentent impliquées dans les dialogues Base - 0 Target – 60%	Liste de nominatives des femmes et des jeunes engages/ prise de contact téléphonique	Mensuel
		Nombre d'activités menées par les associations ou travers les multiplicateurs pour la prévention des conflits Base - 0 Milestone Target - 5 Pourcentage des femmes membres des associations ou multiplicatrices Base – 0 Target – 50% Pourcentage des jeunes (15-30) membres des associations	Rapport d'activités soumis/ prise de contact régulier avec les présidents des associations	Mensuel

	l'utilisation d'un langage non-violente, des activités pour la sensibilisation des communautés, les causeries éducatives, le recueil des plaintes, l'accompagnement des associations pendant les premiers mois par des experts. Les trois agences mettront en œuvre conjointement ces activités. Activité 1.2.2 Former des associations pour développer des activités de sensibilisation et augmenter l'expérience collective des 10 communautés de Bol et Baga Sola réunit en associations de club d'écoute qui organiseront les causeries éducatives à travers le théâtre communautaire, les crieurs publics ou autre mesure créative comme proposé et planifiée par les associations elles-mêmes.	Base – 0 Target – 50%		
		Nombre des sensibilisations liées au Covid-19 réalisées : Base : Base – 0 Milestone Target – 3		

	c) <u>Produit 3</u> : Sur la base des mécanismes communautaires existant, des conseils locaux communautaires et un conseil intercommunautaire de médiation pour la prévention et la résolution des conflits pour la consolidation de la paix seront mis en place. Ces conseils incluront des membres des populations hôtes, des réfugiés et personnes déplacées internes, des PDI retournés et des retournés ainsi que les autorités locales ainsi que les représentants des ministères concernés. Activité 1.3.1. Création et formation en méthode de la médiation et l'utilisation d'un langage non-violent de 20 conseils communautaires incluant des membres des populations hôtes, des réfugiés et personnes	Nombre de conflits entendus par les conseils communautaires ou les multiplicateurs (liés aux questions sociales, à la gestion des ressources et aux femmes) Base – 0 Milestone Target – 20 Pourcentage de femmes membres actives des conseils communautaires ou les multiplicateurs Base – 0 Milestone Target – 40% Pourcentage des jeunes (15-30 ans) membres des associations Base – 0 Target – 50% Pourcentage de conflits résolus Base - 0 Milestone Target – 60% Pourcentage des femmes et des jeunes reconnaissant une amélioration de leur situation au sein des communautés (prise de	Compte-rendu et rapport des sessions des conseils communautaires / chaque session / sondages déterminant le réel impact des activités	Mensuel

	déplacées internes, des PDI retournés et des retournés ainsi que les autorités locales ainsi que les représentants des ministères concernés. Activité 1.3.2. Création et formation de 1 conseil intercommunautaire (y compris les populations hôtes, réfugiés, personnes déplacées internes, PDI retournés et retournés)	décision, préoccupations désormais non négligés) Base -0 Milestone Target – 60%		
		Nombre de conflits entendus par le conseil inter-communautaire et pourcentage de conflits résolus Nombre de conflits entendus par le conseil inter-communautaire ou les multiplicateurs (liés aux questions sociales, à la gestion des ressources et aux femmes) Base – 0 Milestone Target – 20 Pourcentage de femmes membres actives du conseil inter-communautaire ou multiplicatrices Base – 0 Milestone Target – 40% Pourcentage de conflits résolus Base - 0 Milestone Target – 60%	Compte-rendu et rapport des sessions du conseil inter-communautaire / chaque session	Bi-mensuel
<u>2. Résultat 2:</u> Développer des moyens d'existence				

alternatifs durables pour adapter les 10 communautés cibles y compris les autochtones, les réfugiés et les PDI retournés et des retournés au changement environnemental, promouvant la cohésion sociale et la pérennisation de la paix.	a) Produit 1 : Accroitre les capacités des communautés à développer des moyens d'existence durables tout en réduisant les risques de conflits inter et intracommunautaires à travers la formation communautaire sur la promotion des initiatives productives liées la pêche, l'élevage et l'agriculture, et l'appui technique et financier. Activité 2.1.1 Renforcement des initiatives productives sur l'agriculture durable (production agricole, élevage et pêche) à travers un appui technique et matériel. Activité 2.1.2 Appuyer les communautés et les femmes à travers une dotation financière, l'épargne et l'accès aux services financiers pour la	Pourcentage de personnes formées (désagrégé par sexe et par tranche d'âge) Base - 0 Milestone Target – 200 #30% jeunes F/H de 17-25 ans #40% H/F de 25-35 ans Pourcentage de productivité (Rendement) Base - Milestone Target – 10%	Rapport de suivi des activités de groupement/ à chaque réception des rapports	Bi-mensuel
		% de femmes qui ont vu leurs revenus augmenter (désagrégé par tranche d'âge) Base - 0 Milestone Target –50%	Rapport de suivi des activités de groupement/ à chaque réception des rapports	Semestrielle
		Nombre de personnes bénéficiant de l'appui technique et matériel : Base – 0 Milestone Target - 200 % de femmes engagées dans	Rapport de suivi des formations/ contact avec les personnes formées	Trimestrielle

	réalisation d'activités génératrices de revenus. Activité 2.1.3 Renforcer les capacités des communautés et associations de jeunes dans la gestion des ressources naturelles et de l'énergie.	l'utilisation des énergies alternatives et des bonnes pratiques Base - Milestone Target –60%		
		Nombre de groupement ayant renforcé leurs capacités financières et organisationnelles. Base - 0 Milestone Target –10	Rapport de suivi des activités de groupement/ contact avec les personnes/ présidentes des groupements	Semestrielle

Annexe C: Liste à vérifier pour le lancement du projet

Question	OUI	NON	Commentaire
1. Les partenaires de mise en œuvre ont-ils tous été identifiés ?	X		
2. Les termes de référence pour le personnel clef sont-ils finalisés et prêts à être lancés ?	X		
3. Les sites d'intervention du projet ont-ils été identifiés ?	X		
4. Les communautés locales et les représentants du gouvernement ont-ils été consulté sur l'existence du projet ?			
5. Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / activités existantes a-t'elle été faite ?	X		
6. Les critères de détermination des bénéficiaires ont-ils été identifiés ?	X		
7. Des accords ont-ils été mis en place avec la contrepartie nationale pertinente au suje de la mise en œuvre du projet entre les agences récipiendaires ?		X	Des accords sont en cours suite aux multiples rencontres au préalable avec les partenaires des ministères des Affaires Étrangères, de l'Économie et de la Planification du Développement et de l'Administration du Territoire et de la Gouvernance Locale
8. Des arrangements clairs ont-ils été prévus sur la stratégie de mise en œuvre entre le agences récipiendaires différentes ?	X		
9. Quelles sont les autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que le projet débute et combine de temps sera nécessaire pour les effectuer.	N/A		